

ÉTÉ
2026

Flamanville

Bulletin Municipal n°16



La commune à l'écoute des usagers

p.12



Espace repensé

p.4



Grandir ensemble

p.10

Sommaire n°16



p.6



p.14



p.18



p.27

Actualité | pages 4-9

La mairie fait évoluer son accueil | p. 4
Marché de Noël | p. 5
Bois de chauffage | p. 5
Le Soleil a rendez-vous avec la Lune | p. 6
Odette Laneel a 100 ans ! | p. 7
Miss Marie-Madeleine | p. 7
Fête de Diélette | p. 8
Nouvelle antenne collective | p. 8
La boîte à idées | p. 9
Les 3 Jours de Cherbourg font étape à Flamanville | p. 9

Enfance-jeunesse | pages 10-11

Grandir ensemble : le bien-être au cœur de l'école | p. 10
Canton Jeunes | p. 11

Vie locale | pages 12-13

Parking communal

Urbanisme | pages 14-15

Nouvelle école | p. 14
Jeux de Diélette | p. 14
Mobilité douce | p. 15

Environnement | page 16-17

Frelon asiatique | p. 16
Taille des haies | p. 17
Travaux bruyants | p. 17

Patrimoine | pages 18-19

Château de Flamanville | p. 18
Église de Flamanville | p. 19

Culture | pages 20-21

L'été au château | p. 20
Saison 2026-2027 | p. 21

Portraits | pages 22-25

Docteur Maxime Patureau | p. 22
Cabinet Lysandra | p. 22
Maureen Coquière et Marion Hericher | p. 23
Sacha Morel | p. 24
Patricia Typhagne et Manon Le Bitouzé | p. 25

Racines d'ici | pages 26-27

À la découverte de notre patrimoine normand | p. 26
Le Trou Baligan : Une légende locale aux racines universelles | p. 27

Agenda | pages 28-31

Édito du Maire

Ce bulletin municipal « Été 2026 » est le premier numéro à paraître pour ce nouveau mandat 2026-2032 après les élections du 15 mars dernier. Au moment où je vous écris cet édit, le tribunal administratif de Caen a rendu, quelques jours plus tôt, sa décision à la suite de l'audience du 19 mai en rejetant intégralement la protestation du recours déposé par la liste minoritaire dans les jours qui ont suivi les élections. . Ce délibéré entérine définitivement les résultats et permet à l'équipe municipale d'entrer pleinement dans ce mandat, l'esprit libéré de cette contrainte.

Déjà presque 3 mois d'écoulés. Le temps ne s'est pas arrêté depuis, suspendu à cette décision. Sans attendre, dans la semaine qui a suivi les élections le Conseil Municipal a été installé le 20 mars (élections du Maire, des adjoints) et les différentes commissions la semaine suivante, le 27 mars.

Puis a eu lieu la séance du 23 avril où a été voté le budget prévisionnel 2026, avec notamment le plan pluriannuel d'investissements couvrant la période 2026-2032. La presse en a largement fait écho soulignant les capacités exceptionnelles de notre collectivité. Si elles nous permettent de conduire un programme très ambitieux, elle demandera à chaque élu, à chaque agent, beaucoup d'énergie pour aboutir à sa réalisation et, je l'espère, pouvoir tenir les promesses de nos engagements.

Cette ambition mobilisera de nombreux acteurs autour de notre commune : état, département, communauté d'agglomération, pôle de proximité mais aussi les forces vives de la commune et de notre territoire : les associations et vous tous, concitoyens de la commune.

Dans ce bulletin, vous découvrirez les résultats d'un sondage réalisé par des étudiants. Au-delà de l'objet sur lequel il a porté, il a été initié dans l'objectif d'évaluer une relation à construire avec l'IUT de Cherbourg avec un double intérêt : avoir un partenariat durable pour renouveler régulièrement des sondages et offrir aux étudiants un terrain d'apprentissage. Cette pratique sera donc renouvelée et appelée, non pas pour mesurer seulement l'impact d'une réalisation municipale, mais surtout en amont pour recueillir vos avis et accompagner l'équipe municipale sur certaines orientations.

Le 29 mai dernier, je me suis rendu à Saint-Lô pour répondre à l'invitation de M. Le Préfet Marc Chapuis pour une journée de présentation des différents services de l'état et de leurs rôles auprès des communes. Dans une action commune avec le Conseil Départemental de réalisation du guide de l'ingénierie publique, Le Préfet a proposé aux quelques 300 maires présents, et pour ceux qui seraient intéressés dans l'accompagnement de leurs projets, un **contrat de mandature**. A l'aube d'un mandat aux multiples aménagements à conduire, Flamanville aura besoin d'un soutien constant de l'action publique. Dès ce mois de juillet, je rencontrerai le Sous-Préfet pour identifier tous les sujets éligibles à ce futur contrat de mandature dans la perspective d'un engagement à suivre avec l'état et d'autres partenaires institutionnels. Cette relation devra nous permettre de bien construire et conduire nos nombreux projets. Nous aurons l'occasion, dans les prochains bulletins, de vous tenir informés de l'avancement de ces nombreux dossiers.

Flamanville est une commune atypique à plein d'égards. Elle demande beaucoup d'investissement au regard des nombreuses sollicitations. Je suis fier de conduire une équipe municipale engagée et motivée au service de notre belle commune pour accompagner son évolution, sa mutation, face aux nombreux défis auxquels nous devront collectivement faire face.

Au travers de cette édition, vous découvrirez les nombreuses animations qui jalonnent l'été 2026.

Nous vous souhaitons de pouvoir en profiter pleinement et de pouvoir vous retrouver, à telle ou telle occasion, à différents endroits de la commune.

Bien à vous.

*Franck Brisset,
Maire de Flamanville*



La mairie fait évoluer son accueil

De nouveaux horaires et une organisation optimisée au service des habitants.



Cette nouvelle organisation vise plusieurs objectifs : **réduire l'attente** des administrés, permettre un **meilleur traitement** des dossiers et offrir davantage de **disponibilité pour les démarches** nécessitant un accompagnement spécifique, notamment en matière d'**état civil**, d'**urbanisme** ou de **CCAS**.

Désormais, certains créneaux sont **réservés à l'accueil du public sans rendez-vous**, tandis que d'autres sont dédiés à la réception **sur rendez-vous pour les démarches plus complexes**. Cette répartition permet aux agents de mieux concilier accueil des administrés et traitement des dossiers administratifs.



HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

LUNDI 	14:00 - 17:00
MARDI 	8:45 - 12:00 13:30 - 17:15 SUR RDV
MERCREDI 	8:45 - 12:00 14:00 - 17:00
JEUDI 	8:30 - 12:15 SUR RDV 14:00 - 17:00
VENDREDI 	8:45 - 12:00 13:30 - 17:15 SUR RDV



Accueil physique



Accueil sur rendez-vous

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8:30 à 17:15

pause méridienne de 12:00 à 14:00

HIER



AUJOURD'HUI



*Un accueil modernisé
pour mieux vous recevoir*

Cette réorganisation s'accompagne également d'une modernisation progressive de l'espace d'accueil. Elle répond à la nécessité d'optimiser les locaux de la mairie, dont les espaces, conçus pour des besoins différents, doivent aujourd'hui s'adapter à l'évolution des services rendus à la population. Cette démarche vise à offrir un accueil plus fonctionnel, plus lisible et plus confortable pour les usagers comme pour les agents.

Marché de Noël

Ouverture des pré-inscriptions

Flamanville
fête Noël
au
Château
12-13 décembre 2026

La commune de Flamanville ouvre les pré-inscriptions pour les exposants souhaitant participer au prochain Marché de Noël. Entreprises, particuliers et associations peuvent dès à présent déposer leur candidature.

Nouveauté 2026 : le Marché de Noël se déroulera au château de Flamanville, dans un cadre encore plus féérique.

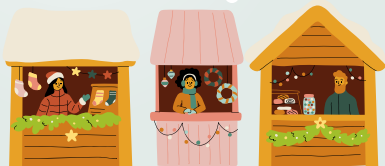
La participation est gratuite. Tables, grilles d'exposition, chaises et branchement électrique (*sur demande*) pourront être mis à disposition.

Le **formulaire** de pré-inscription est disponible sur le site internet de la commune. Les dossiers devront être accompagnés d'un **descriptif des produits** proposés ainsi que de **photographies des articles** présentés.

Date limite de dépôt : 14 septembre 2026.

Les candidatures sont à transmettre à la mairie ou par mail à **mairie@flamanville.fr**.

À noter : cette démarche constitue une pré-inscription uniquement. Les exposants retenus recevront un dossier d'inscription définitive au mois d'octobre.



Bois de chauffage

Mise à disposition des habitants



À la suite des travaux de coupe réalisés après la **tempête Gorette**, la commune proposera prochainement aux habitants une vente de bois façonné en bûches, à raison d'**une corde maximum par foyer**.

Les inscriptions seront ouvertes du **15 juillet au 30 septembre 2026**, via un **formulaire** disponible sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

L'attribution du bois **sera décidée par la commission finances** selon les **critères précisés dans le formulaire**. Les livraisons débiteront à compter de la seconde quinzaine de **septembre**.

Les demandes déjà enregistrées devront être renouvelées.

11^e festival
de BD
de Flamanville

Un retour gagnant !

Après 27 ans d'absence, la 11^e édition du Festival BD a rencontré un très beau succès à Flamanville, réunissant plus de **3 000 visiteurs** tout au long du week-end. Public, auteurs et exposants ont salué une manifestation **conviviale et chaleureuse**, marquant le retour attendu de cet événement culturel emblématique. Forte de cet engouement, la commune espère pouvoir inscrire le festival dans la durée et envisage déjà **une nouvelle édition l'an prochain**.

Le Soleil a rendez-vous avec la Lune...

Le **mercredi 12 août 2026**, la Terre passera dans l'ombre de la Lune. Cette éclipse ne sera pas totale dans le Cotentin qui se trouve seulement dans la zone de pénombre, mais notre étoile sera cachée à près de **94 %** !

12 août 2026

de 19:20
à 20:16

Placez-vous face à un horizon **ouest** bien dégagé pour profiter de ce super spectacle !

POUR OBSERVER **SANS DANGER**, QUELQUES PRÉCAUTIONS SONT INDISPENSABLES.



À l'œil nu, il faut **absolument protéger vos yeux** contre les ultraviolets et les infrarouges : la commune de Flamanville met **gratuitement à disposition** (à l'accueil de la bibliothèque et de la mairie) des lunettes spécialement conçues pour ne laisser passer que **0,001 %** du rayonnement solaire.



Oubliez les « astuces maison » telles que lunettes de soleil ou de soudure, verres fumés, etc. qui sont **inefficaces**. Or une brûlure de la rétine est à la fois **indolore... et irréversible** !

LUNETTES MISES À DISPOSITION gratuitement



Disponibles à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque municipale de Flamanville.



Avec un instrument (jumelles, télescope...), il faut des **filtres spécialement adaptés** : renseignez-vous auprès d'un opticien ou de l'Association Française d'Astronomie. afastronomie.fr



Si la météo nous prive du spectacle, conservez précieusement vos lunettes solaires (en veillant à ce qu'elles ne soient pas rayées) : les prochaines éclipses partielles dans le Cotentin auront lieu dès le **2 août 2027** et le **26 janvier 2028**. Quant à la prochaine éclipse totale visible depuis le Cotentin, on ne l'observera... qu'en **2081** !



Odette Laneel a 100 ans !

Un siècle de vie célébré

Le 21 avril dernier, la résidence l'Aubade a célébré un événement exceptionnel : **les 100 ans de Mme Odette Laneel**, entourée de sa famille, des résidents, du personnel de l'établissement et de nombreux invités venus partager ce **moment de joie**.

Née en 1926 à Siouville-Hague, Mme Laneel a consacré une grande partie de sa vie à sa famille. Mère de **cinq enfants**, elle compte aujourd'hui de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants qui perpétuent son **héritage familial**.

Installée à la résidence l'Aubade depuis 2025, elle participe avec plaisir aux activités proposées, notamment à la **chorale**. Cette journée anniversaire, riche en émotions, restera un beau souvenir pour tous ceux qui ont eu la chance de la vivre à ses côtés.



Miss Marie-Madeleine

Miss Grand-Mère Normandie

Résidente de l'Ehpad de l'**Aubade**, Marie-Madeleine Passard, 81 ans, a récemment été élue **Miss Grand-Mère Normandie 2026** à l'issue d'un concours placé sous le signe du partage, de la **bienveillance et de la convivialité**.

Organisé au sein de la résidence, cet événement inédit a réuni résidents, familles, personnel et visiteurs dans une **ambiance chaleureuse et festive**. Six candidates se sont prêtées au jeu avec **élégance et bonne humeur**, accompagnées par les équipes de l'établissement.



Très soutenue par les habitants de Flamanville et bien au-delà, Marie-Madeleine a remporté **plus de 2 000 votes lors de la sélection régionale**. Une belle reconnaissance pour celle que tous surnomment affectueusement « Mado », appréciée pour son sourire, son énergie et sa joie de vivre communicative.

Cette aventure humaine a surtout permis de **mettre en lumière les résidents de l'Aubade** et de créer de beaux moments de partage au sein de l'établissement. Une expérience pleine d'émotion, **gravée dans les mémoires**.

Fête de Diélette

Une belle mobilisation



Les ateliers de fabrication de fanions organisés à la Maison des associations ont rencontré un **beau succès** ce printemps. Animés bénévolement, ils ont rassemblé de nombreux participants venus contribuer à la préparation de la **Fête de Diélette** dans une ambiance **conviviale**.

Adultes, adolescents et enfants accompagnés ont confectionné de nombreux fanions qui viendront bientôt **habiller le port**. Face à cet **engouement**, quatre dates supplémentaires ont été programmées au mois de juin afin de permettre à davantage de bénévoles de participer.



La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur investissement dans ce projet collectif qui contribuera à faire de la Fête de Diélette un **événement toujours plus festif et coloré**.

Rendez-vous les 1^{er} et 2 août sur le port de Diélette !

Le programme complet des animations sera dévoilé au début de l'été.

Nouvelle antenne collective

Une meilleure réception télévisée

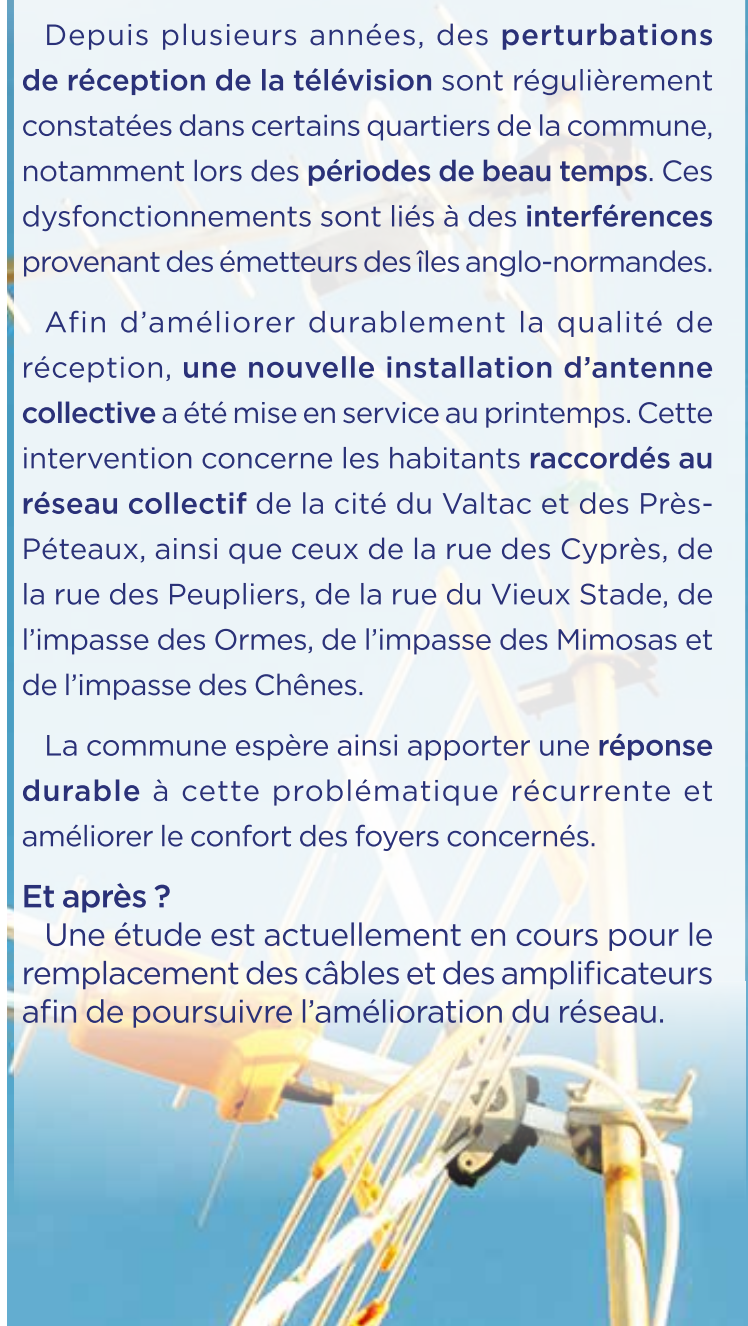
Depuis plusieurs années, des **perturbations de réception de la télévision** sont régulièrement constatées dans certains quartiers de la commune, notamment lors des **périodes de beau temps**. Ces dysfonctionnements sont liés à des **interférences** provenant des émetteurs des îles anglo-normandes.

Afin d'améliorer durablement la qualité de réception, **une nouvelle installation d'antenne collective** a été mise en service au printemps. Cette intervention concerne les habitants **raccordés au réseau collectif** de la cité du Valtac et des Près-Péteaux, ainsi que ceux de la rue des Cyprès, de la rue des Peupliers, de la rue du Vieux Stade, de l'impasse des Ormes, de l'impasse des Mimosas et de l'impasse des Chênes.

La commune espère ainsi apporter une **réponse durable** à cette problématique récurrente et améliorer le confort des foyers concernés.

Et après ?

Une étude est actuellement en cours pour le remplacement des câbles et des amplificateurs afin de poursuivre l'amélioration du réseau.



La boîte à idées

Faites entendre votre voix !



La municipalité rappelle que la boîte à idées, installée à l'accueil de la mairie, est à la disposition de tous. Créée pour encourager la participation citoyenne, elle permet à chacun de partager une suggestion, proposer un projet ou faire part d'une idée susceptible d'améliorer le cadre de vie et de contribuer au dynamisme de notre commune.

Que votre proposition concerne les services municipaux, les animations, l'environnement, le patrimoine, les mobilités ou la vie quotidienne, n'hésitez pas à la faire connaître. Jeunes, moins jeunes, habitants, associations ou usagers de passage : **chacun peut apporter sa contribution.**

Les idées recueillies sont régulièrement examinées par l'équipe municipale et participent à nourrir la réflexion sur les projets d'aujourd'hui et de demain. Les personnes qui renseignent une **adresse électronique** ou un **numéro de téléphone mobile** sur leur formulaire reçoivent, dans la mesure du possible, **une réponse personnalisée** sur les suites données à leur proposition.

Alors, si une idée vous trotte dans la tête, pensez à la déposer dans la boîte à idées : **cet outil est là pour renforcer le dialogue entre les habitants et la commune.**



Les 3 Jours de Cherbourg font étape à Flamanville

Les **4, 5 et 6 septembre 2026**, les « 3 Jours de Cherbourg en Cotentin » feront leur retour pour une 46^e édition qui s'annonce une nouvelle fois comme l'un des grands rendez-vous du cyclisme amateur français.

La première étape de l'épreuve se déroulera le **vendredi 4 septembre avec une arrivée à Flamanville**. Près de **150 coureurs**, issus des **meilleurs clubs français** et de **plusieurs équipes étrangères**, s'élanceront sur les routes du Cotentin devant un public attendu nombreux.

Pour assurer le bon déroulement de l'événement, l'**organisation recherche des bénévoles** afin de sécuriser les carrefours du circuit d'arrivée à Flamanville entre 15h et 18h. Une **réunion d'information est prévue le mardi 25 août**.

Vous souhaitez participer à cette belle aventure sportive et conviviale ? **N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des signaleurs.**

Contacts bénévoles :

David Le Saux : 06 62 55 24 74

Bernard Berhault : 06 06 77 82 64



Grandir ensemble : le bien-être au cœur de l'école

Des outils pour comprendre et gérer ses émotions



À Flamanville, on apprend aussi aux enfants à aller bien

Et si l'école devenait aussi un lieu où l'on apprend à gérer ses émotions, à s'écouter et à mieux vivre ensemble ?

À Flamanville, cette vision prend vie à travers une démarche à la fois novatrice et engagée en faveur du **bien-être des enfants**.

Dans un contexte où la bienveillance et le respect font parfois défaut dès le plus jeune âge, ces apprentissages deviennent **essentiels**.

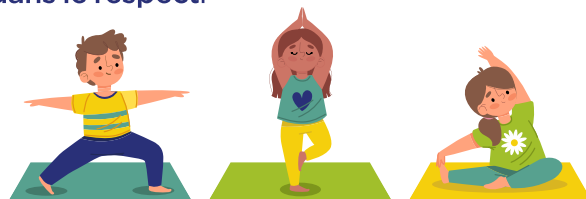
C'est tout le sens des ateliers « **Grandir ensemble** », portés par Alexandra, fondatrice du cabinet Lysandra, qui a ouvert ses portes sur la commune en mai dernier.

À travers des approches ludiques et adaptées (*yoga des « petits monstres », jeux coopératifs,*

respiration, mises en situation, etc.), les enfants découvrent des outils concrets pour **comprendre leurs émotions, canaliser leur énergie et mieux interagir avec les autres**.

En seulement 30 à 40 minutes, ces ateliers créent de véritables **bulles de calme** dans le quotidien scolaire. Les effets sont rapidement visibles : **une meilleure concentration, moins de tensions et des enfants plus sereins et confiants**.

Avec cette initiative, l'équipe municipale affirme son engagement pour une école plus humaine, en phase avec les besoins actuels des enfants : **apprendre, certes, mais aussi grandir en équilibre et dans le respect**.



Ça m'dit fort bien d'y aller

Pour sa 5^e édition, l'événement « **Ça m'dit bien** » a plongé les familles dans un **univers inspiré de Fort Boyard**. Épreuves, énigmes et défis se sont enchaînés dans une **ambiance ludique et immersive**, permettant aux participants de collecter clés et indices jusqu'à la récompense finale.

Les dons recueillis à cette occasion ont été reversés à une association. Cette édition, particulièrement innovante, a rencontré un **franc succès** et a offert un véritable **moment de convivialité**.

Correspondance au fil du temps

Un projet intergénérationnel a été mené entre les enfants de l'accompagnement à la scolarité et les résidents de la **Résidence l'Aubade**.

Au fil des mois, échanges de courriers, rencontres et activités communes ont permis de **créer des liens forts entre les générations**. Le projet s'est conclu par un moment convivial réunissant enfants, résidents et familles, venant saluer cette belle initiative.

Le jeu dans tous ses états

Dans le cadre de la Semaine Internationale du Jeu, la Vigie s'est transformée en **ludothèque géante**. Jeux de stratégie, de coopération, puzzles ou encore escape game : une **large diversité d'activités** a été proposée à tous les publics.

Cet événement a également permis aux familles de **partager** des temps de jeu autour de formats géants et de **découvrir** de nouveaux jeux à emprunter.

Les mini-séjours d'été

Canton Jeunes propose cet été **8 mini-séjours à destination des 3 à 17 ans**, autour de thématiques variées (*sport, découverte, créativité...*).

Quelques places restent disponibles sur certains séjours.



À retenir

- **6 juillet** : ouverture de l'accueil de loisirs
- **Fin août** : ouverture des inscriptions aux ateliers
- **Juillet - août** : un mini-séjour par semaine
- **Inscriptions à la garderie** ouvertes dès à présent



Renseignements et inscriptions :

02 33 52 60 21
administratif@cantonjeunes.fr

Parking communal

Les usagers ont donné leur avis

Afin d'évaluer le réaménagement du parking communal, la mairie a confié aux étudiantes de l'IUT de l'Université de Caen Normandie la réalisation d'un sondage auprès des usagers.

UN LIEU CENTRAL DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Situé à proximité immédiate de la mairie, de l'école Jules Ferry, des commerces, du marché et des équipements sportifs, le parking communal est un lieu incontournable pour la vie quotidienne des Flamanvillais.

Enquête conduite sur
le marché le 31 mars
et complétée par une
participation
en ligne.

Votre avis
nous intéresse !



Quelques chiffres



77

répondants



26%

de parents
d'élèves



79%

habitants de
Flamanville



57%

ont entre
35 et 59 ans

Un parking plus sûr et plus agréable au service du quotidien

Le réaménagement du parking communal s'inscrit dans une volonté d'améliorer le confort, la sécurité et la fluidité des déplacements pour tous les usagers.

Les premiers retours du sondage montrent des avancées concrètes ainsi que des suggestions d'amélioration pour accompagner l'évolution du site.



Un cadre d'avantage apprécié

De nombreux usagers soulignent les **bénéfices** du réaménagement pour le confort et la qualité du site.

	La propreté du site	93% satisfaits
	L'éclairage	74% satisfaits
	Les aménagements paysagers	62% satisfaits
	Le mobilier urbain	58% satisfaits



Un cadre plus agréable, mieux entretenu et plus accueillant : des points forts largement reconnus par les usagers !

Des usages multiples, des besoins variés

Le parking répond à des besoins quotidiens diversifiés : courses rapides, dépôts scolaires, services publics, activités sportives, marché... Les usagers apprécient la **proximité** et la **praticité** du site.



Un parking utilisé au quotidien par une majorité d'usagers.



Des publics variés qui fréquentent le site à différents moments de la journée.



Une offre adaptée aux stationnements courts et réguliers.



Un équipement essentiel pour la vie locale !

Des suggestions d'amélioration

L'enquête a également permis aux participants de formuler plusieurs **observations** et **suggestions** concernant le fonctionnement du parking communal.



Créer des places « arrêt minute »



Améliorer la signalisation



Améliorer l'éclairage nocturne



Ajouter des places PMR



Renforcer les passages piétons



Plus de végétalisation et d'embellissement

Sécurité et incidents

Les travaux réalisés répondent aux enjeux de **sécurité** et de **circulation** identifiés par la commune.

- Réorganisation des sens de circulation pour une circulation plus **fluide**.
- Création de zones différenciées pour mieux **partager** les espaces.
- Mise en place de dispositifs de modération de **vitesse**.
- Renforcement de la signalisation pour plus de **lisibilité**.
- Une attention renforcée à la **sécurité** des piétons et des usagers.



Des améliorations concrètes qui participent à un parking plus sûr, plus lisible et plus fonctionnel.

La commune à l'écoute des usagers

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur contribution à cette enquête. Les remarques recueillies permettent de mieux comprendre la perception des usagers et de mesurer l'appropriation du nouvel aménagement.

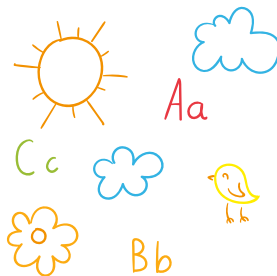
Le réaménagement du parking avait pour objectif principal de renforcer la sécurité, notamment aux abords de l'école, où se côtoient quotidiennement piétons, enfants, véhicules et transports scolaires. Il visait également à rendre la circulation plus lisible et à limiter certaines situations à risque.

Depuis sa mise en service, plusieurs améliorations ont déjà porté leurs fruits, notamment la quasi-disparition des entrées en sens interdit et une meilleure visibilité sur certains secteurs grâce aux aménagements réalisés.

Les places en épi ont été conçues dans un objectif de sécurité. Ce mode de stationnement, aujourd'hui largement développé dans les nouveaux aménagements, permet de repartir dans le sens de la circulation et limite les manœuvres à contre-sens. La commune rappelle enfin que cet aménagement est conforme à la réglementation en vigueur et qu'il a été validé par les services voirie du Département.

Nouvelle école

Une étape décisive franchie



Le projet de construction de la future école poursuit son avancée. Les opérations de désamiantage et de déconstruction étant désormais achevées, **le chantier entre progressivement dans sa phase de construction.**

Une consultation a été menée pour l'ensemble des corps de métier, **répartis en 18 lots.** Réunie le 16 avril dernier, la commission d'appel d'offres, en présence des maîtres d'œuvre (EGIS et L2 Architecte), a permis **d'attribuer 15 lots** répondant aux exigences techniques, financières et de délais du projet. Les trois lots déclarés infructueux ont fait l'objet d'une **nouvelle consultation** et ont été attribués lors du conseil municipal du 11 juin.

Par ailleurs, un **refus du permis de construire** a nécessité le dépôt d'un **nouveau dossier**, actuellement **en cours d'instruction.** Ces différents aléas entraînent un ajustement du calendrier prévisionnel.

Initialement prévue pour la rentrée de septembre 2027, la livraison de la future école est désormais **envisagée à l'horizon des vacances d'hiver 2028.** Cette nouvelle étape permet néanmoins de poursuivre **la concrétisation de cet équipement** structurant pour l'avenir de la commune.

Jeux de Diélette

Des aménagements pour tous



Les nouveaux jeux destinés aux enfants ont récemment été livrés à Diélette. Ils viennent d'ores et déjà **enrichir l'espace de loisirs** et offrir un cadre plus attractif **pour les familles.**

Dans la continuité de ces aménagements, une évolution de l'organisation du site est également prévue. Le terrain de pétanque actuellement en place sera remplacé, à terme, par un **mini terrain de football**, afin de diversifier les usages et répondre aux attentes des plus jeunes.

Le **terrain de pétanque** sera quant à lui repositionné à l'emplacement anciennement occupé par le bateau en bois, permettant de conserver cet espace de convivialité dans un cadre repensé.

Ces futurs aménagements s'inscrivent dans une volonté d'**adapter les équipements** aux différents publics et de **valoriser** durablement le site du port de Diélette.



Mobilités douces

Un territoire engagé pour les déplacements à vélo

Dans le cadre de son **plan vélo 2024-2031**, la Communauté d'Agglomération du Cotentin poursuit le développement des mobilités douces sur le territoire, avec une **ambition forte** : faire progresser significativement la **pratique du vélo** dans les déplacements du **quotidien**.

Ce plan structurant, doté d'un investissement de 22 millions d'euros, prévoit notamment la mise en œuvre d'un **réseau cyclable à l'échelle du territoire**, avec à terme **136 km d'itinéraires sécurisés**. L'objectif est clair : passer de 6,5 % de part modale du vélo aujourd'hui à 12 % d'ici 2030.

Dans ce cadre, une présentation des futurs aménagements cyclables a été organisée le 13 avril 2026, en lien avec les communes des Pieux et de Flamanville.

Deux itinéraires structurants ont été présentés :

- **Entre Les Pieux et Flamanville**
(environ 7 km, soit 35 minutes à vélo)
- **Entre Flamanville et le port de Diélette**
(environ 3,5 km, soit 15 à 20 minutes)

Ces aménagements visent à relier efficacement les centralités locales, à **connecter le bourg au littoral** et à sécuriser les déplacements, qu'ils soient utilitaires (*travail, école...*) ou de loisirs. Ils s'appuient en grande partie sur l'existant, avec près de 75 % des tracés reposant sur une requalification de la voirie actuelle.



Plusieurs types d'aménagements sont envisagés selon les secteurs : pistes cyclables, bandes cyclables, voies vertes ou encore chaussées partagées adaptées aux différents usages.

Au-delà des infrastructures, ce projet s'inscrit dans une **démarche de concertation** avec les habitants et les acteurs locaux, afin d'**adapter** au mieux les tracés aux **réalités** du terrain et aux **besoins** du territoire. Une réunion publique sera proposée après l'été pour poursuivre ces échanges et affiner le projet avant l'entrée en phase opérationnelle, **prévue à partir de 2027**.



Frelon asiatique

Comprendre, signaler et agir



Présent sur le territoire, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive qui représente un enjeu à la fois environnemental et sanitaire. Prédateur des abeilles, il fragilise la biodiversité et perturbe la pollinisation.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



SES NIDS ÉVOLUENT AU FIL DES SAISONS

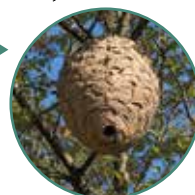
PRINTEMPS

Petits nids discrets, souvent abrités (abris de jardin, haies, toitures...).



ÉTÉ AUTOMNE

Nids volumineux, souvent en hauteur (arbres, parfois à plus de 10 m).



LES BONNES RÉFLEXES



NE PAS INTERVENIR SOI-MÊME

Le destruction d'un nid nécessite du matériel et un savoir-faire spécifique.



NE PAS S'APPROCHER DU NID

Gardez vos distances (plusieurs mètres min).



ÉVITER LES VIBRATIONS ET GESTES BRUSQUES

Ils peuvent déclencher une réaction défensive du nid.



SIGNALER RAPIDEMENT EN MAIRIE

La mairie vous orientera vers les dispositifs adaptés ou des professionnels agréés.



POURQUOI AGIR RAPIDEMENT ?



Un nid peut consommer des milliers d'insectes par jour. Plus il est détecté tôt, plus son élimination est efficace.

À SAVOIR

Grâce à une convention entre la commune et le **FDGDON**, la destruction des nids de frelons asiatiques est **entièrement prise en charge**, sans frais pour les administrés concernés.



Détecter tôt



Ne pas intervenir seul



Signaler



QUELS RISQUES ?

Il n'est pas agressif à distance, mais devient dangereux à proximité du nid. En cas de dérangement, les attaques peuvent être rapides et collectives.



Travaux de jardinage



Taille des haies



Élagage, travaux à proximité

Taille des haies

Un geste à adapter aux saisons

La taille des haies est un entretien courant, mais elle doit être réalisée avec **précaution**, notamment au printemps. Cette période correspond à la **nidification** de nombreuses espèces d'oiseaux.

Tailler ses haies **entre mars et fin juillet** peut **perturber, voire détruire des nids**. C'est pourquoi il est recommandé de **limiter** ses interventions durant cette période, **sauf nécessité** particulière.

Au-delà de la réglementation, adopter de bonnes pratiques permet de **préserver la biodiversité locale** :

- **Observer** sa haie avant toute intervention.
- Privilégier une taille **en dehors des périodes de reproduction**.
- Favoriser des haies **naturelles** et **diversifiées**.
- Un **simple geste** peut contribuer à protéger la faune qui nous entoure.

Travaux bruyants

Respectons les horaires

Avec le retour des beaux jours, les activités de bricolage et de jardinage se multiplient. Afin de préserver la tranquillité de tous, ces travaux sont encadrés par des horaires précis. La commune applique, dans leur quasi-intégralité, les dispositions de l'arrêté préfectoral en vigueur.

À Flamanville, ils sont autorisés uniquement :

- **En semaine** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Le dimanche et les jours fériés** : de 10h à 12h

Ces règles concernent notamment l'utilisation d'outils bruyants (*tondeuse, perceuse, taille-haie...*).

Respecter ces horaires, c'est contribuer au bien-être de tous et favoriser le vivre-ensemble dans la commune.

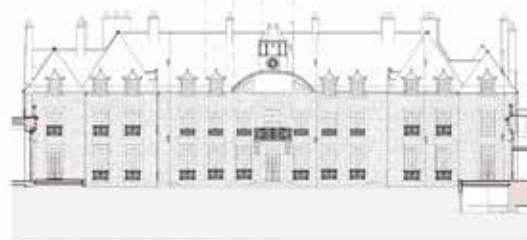


Château de Flamanville

Un patrimoine en péril, une mobilisation engagée

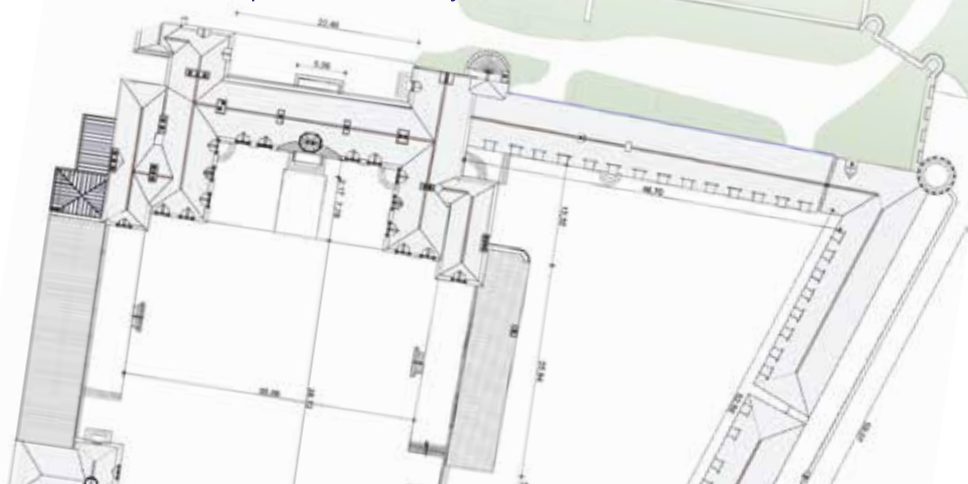
Construit au **XVII^e siècle** et passé entre les mains de familles illustres comme les **Bazan** ou les **Rostand**, le château de Flamanville a été **acquis par la commune en 1986**. Véritable emblème du patrimoine local, il subit aujourd'hui les **effets du temps**, des **conditions climatiques** et d'un **entretien insuffisant**.

La gestion ancienne et partielle des eaux pluviales a favorisé l'apparition de la **mérule (*Serpula lacrymans*)**, un champignon lignivore particulièrement **destructeur**. Détectée une première fois en 2023 dans l'aile sud, sa présence s'est étendue en 2025 à plusieurs zones du bâtiment, nécessitant une intervention rapide menée par la société AVIPUR. Après validation de la DRAC, un traitement lourd a été engagé : **dépose des enduits, brûlage, nettoyage des pierres et injection de fongicide**. Aujourd'hui, la situation est en grande partie maîtrisée, bien qu'une dernière zone reste à traiter.



Cet épisode a également permis d'engager une **réflexion plus globale sur l'avenir du site**. Un architecte du patrimoine, M. Paquin, a ainsi réalisé une numérisation complète du château, validée par l'Architecte des **Bâtiments de France**. Ces relevés très précis serviront aux travaux d'urgence puis à la réhabilitation future. Une étude patrimoniale et sanitaire complète, accompagnée à terme d'une maquette 3D, doit être remise prochainement.

Parallèlement, **une étude paysagère du parc** a été confiée à M. Craquelin de la société « Entre Ciel et Terre ». Des relevés topographiques ont notamment été effectués début 2026, permettant d'obtenir une cartographie détaillée du site. Croisées avec les données du château, ces analyses offriront au conseil municipal une vision d'ensemble pour guider les **futurs aménagements** et la **valorisation** de ce patrimoine majeur.



Église de Flamanville

Un édifice fragilisé face aux enjeux de préservation

Édifiée entre **1669 et 1671** sous le vocable de Saint-Germain, l'église de Flamanville a remplacé un ancien édifice situé sur les hauteurs du port de Diélette. **Propriété communale**, elle est aujourd'hui mise à disposition de l'évêché.

Malgré une apparente solidité, le bâtiment est confronté à des **problèmes d'humidité** importants, accélérant sa dégradation. Alertée par la paroisse, la commune a missionné en octobre 2024 M. Yves Lescroart, spécialiste en restauration du patrimoine, pour établir un **diagnostic sanitaire**. Remis en mars 2025, ce rapport met en évidence **plusieurs désordres** affectant notamment les **enduits**, les **boiseries**, la **tribune** et la **charpente du clocher**.

Pour y remédier, un **plan d'action prioritaire** a été défini : amélioration de la gestion des **eaux pluviales**, révision des **réseaux**, mise en place d'un **drainage périphérique** et **sécurisation des accès**, notamment au clocher et aux installations techniques. Une intervention sur la tribune est également préconisée.

Une fois ces premières mesures engagées, des travaux de restauration plus larges pourront être envisagés : **façades**, **enduits intérieurs**, **vitraux**, **clocher-porche** et **sacristie**.

Dans cette perspective, le conseil municipal a confié en octobre 2025 une mission au cabinet d'architecture Altaïr. Un relevé complet de l'édifice, réalisé par drone grâce à la technologie du « nuage de points », permettra de disposer de **plans d'une grande précision**, indispensables à la conduite des futurs travaux.

L'été au château

Animations, balades, ateliers et patrimoine rythmeront la saison estivale

Le château s'anime tout l'été, et ce malgré les travaux en cours qui empêchent l'ouverture de certaines salles. Pas d'exposition dans le corps central cette année, mais vous retrouverez la galerie « Ô têtes de l'art ».



GALERIE Ô TÊTES DE L'ART

Tout l'été dans la Maison du gardien.



ATELIERS CRÉATIFS

par la compagnie Le Rossignol

Les ateliers créatifs investissent la Chartrie en juillet : fabrication de cerfs-volants, création et assemblage d'une couronne, atelier estampes. Des activités créatives en famille pour petits et grands.



L'ITINÉRANCE D'UN ROI

Le 29 août, ne manquez pas « L'itinérance d'un Roi », une promenade royale déambulatoire accompagnée de comédiens en costume d'époque.



SIESTES CONTÉES

par l'association La Bobinette

Des siestes contées de l'association La Bobinette sont programmées les dimanches 26 juillet et 16 août à 15h.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19 & 20 septembre

Les Journées Européennes du Patrimoine seront bien au programme. Sans dévoiler encore tous les détails, le thème retenu cette année donne le ton : « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer ». Une invitation à regarder autrement le château en chantier, et à se réapproprier son histoire.

La saison 2026-2027

Encore de beaux rendez-vous à partager ensemble

Après trois saisons qui ont vu le public s'accroître, la saison 2026-2027 s'annonce plus riche et encore plus proche des habitants avec toujours plus de convivialité. Des rendez-vous à taille humaine où l'on se retrouve, où l'on se parle, où l'on crée ensemble, car la culture, c'est aussi ça : un prétexte pour se rassembler.



UNE PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC Pendant les vacances scolaires.

HISTOIRE[S] D'EN DÉCOUDRE Bibliothèque Départementale de la Manche

La commune participera également au festival Histoire[s] d'en Découdre en octobre, avec un spectacle très jeune public, une adaptation onirique de « Boucle d'Or » dès 12 mois.



LANCEMENT DE LA SAISON Mercredi 23 septembre

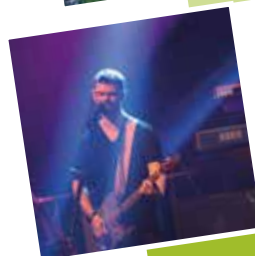
Le programme complet de la saison sera dévoilé lors de la soirée d'ouverture de la saison culturelle



SAISON

culturelle

CULTURE



Ils prennent soin de vous et vous accompagnent



Docteur Maxime Patureau ··· Médecin généraliste ···

Originaire de **Saint-Lô**, le docteur Patureau a suivi des études médicales à **Caen** avant de travailler pendant trois ans comme médecin remplaçant dans le **Calvados** ainsi que la **Manche**, notamment à Flamanville auprès des **Dr Rival et Taouji**. Outre la bonne entente avec ses collègues, c'est à la fois le cadre de vie personnelle et professionnelle, mais aussi la qualité des locaux mis à disposition par la commune qui ont poussé Maxime Patureau à vouloir **s'installer** à Flamanville. Et comme la maison médicale disposait encore d'un cabinet libre, c'est avec plaisir et facilité que le docteur a pris ses fonctions de médecin généraliste à Flamanville au mois de novembre dernier. Pour la plus grande satisfaction de la patientèle du canton qui dispose désormais de **trois praticiens** dont les services au cabinet se complètent : le Dr Patureau est ainsi présent **du lundi au mercredi, ainsi que le vendredi**.

 **Les habitants ne disposant pas encore de médecin traitant peuvent contacter le secrétariat médical au 02 33 52 51 06**



Cabinet Lysandra ··· Une approche globale du bien-être ···

Installé depuis le 11 mai 2026 au 19 rue du Château, le Cabinet Lysandra propose un accompagnement centré sur le **bien-être**, les **émotions** et l'**équilibre personnel**.

Après plusieurs années d'expérience, la praticienne a choisi de s'installer à Flamanville afin de proposer une approche **complémentaire** du suivi médical traditionnel.

Le cabinet accompagne **enfants, adolescents et adultes** autour de problématiques variées : **stress, troubles du sommeil, anxiété, douleurs chroniques** ou **difficultés émotionnelles**. Des accompagnements spécifiques autour de l'**hypnose**, des **allergies** et **sensibilités**, ainsi que de l'**équilibre émotionnel** sont également proposés.

 **Le Cabinet Lysandra accueille uniquement sur rendez-vous, du lundi au samedi. Contact : 06 73 91 88 50**



Maureen Coquière et Marion Hericher... Kinésithérapeutes

Flamanville accueille depuis le mois de février **deux nouvelles kinésithérapeutes** : Maureen et Marion, respectivement originaires des **Pieux** et de **Seine Maritime**, ont suivi leurs études médicales à **Paris** et à **Bruxelles** et ont auparavant exercé leur métier à **Cherbourg** et **Rennes**. Lorsqu'elles se sont rencontrées chez une amie commune, le courant est très rapidement passé entre elles : même méthode de travail, mêmes envies... et finalement un projet commun, celui de **monter ensemble un cabinet**. Alors qu'elles envisageaient initialement d'investir dans un local, Maureen a eu connaissance du rachat par la commune du cabinet de kinésithérapie. Après avoir rencontré Pascal Bourgeois, Franck Brisset a en effet saisi l'opportunité de faire acquérir le bâtiment par la commune afin de conserver cette activité paramédicale : pari gagnant puisque cela a favorisé l'installation de nos nouvelles kinésithérapeutes, un projet auquel elles auraient sans doute renoncé en raison de l'apport financier conséquent.

Leur cabinet, situé **2 impasse des Roquettes**, propose un plateau technique tourné vers une kinésithérapie active **centrée sur la prévention de santé** plutôt que limitée aux seuls soins curatifs : pour cela, elles ont investi dans du nouveau matériel afin favoriser **une pratique sportive adaptée**. Elles envisagent ainsi de proposer à l'avenir des **séances de yoga** et de **Pilates** en groupes, après de futurs aménagements dans le cabinet. Cette pratique sera très complémentaire des activités sportives classiques : nos kinésithérapeutes ont d'ailleurs échangé avec Fabienne Baudet, coach à la salle de musculation de Flamanville, sur leurs pratiques respectives.

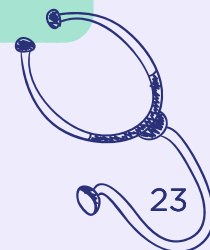
En plus des soins kinésithérapiques classiques, Marion et Maureen proposent par ailleurs des thérapies plus ciblées telles que la **rééducation périnéale** pour l'une, ou le traitement des **douleurs du dos** (*lombalgies, hernies, névralgies, etc.*) pour la seconde.

Rendez-vous sur www.maiaa.com ou au 06 33 78 28 44 - 06 22 92 46 70.

“

La santé n'est pas seulement l'absence de maladie, c'est un équilibre physique, mental et social.

”



Des artisans passionnés à votre service



Sacha Morel... l'excellence du savoir-faire normand

Vainqueur du concours régional au mois de janvier, Sacha a remporté au mois de mars le **2^{ème} prix national** du « meilleur croissant au beurre d'Isigny AOP », une distinction exceptionnelle qui est le fruit non seulement d'un savoir-faire acquis lors de ses études et de son apprentissage à la boulangerie Marie-Rose de Flamanville, mais surtout d'un **long travail** et d'un **entraînement exigeant** qui sont les conditions indispensables pour parvenir à une telle maîtrise

Sacha connaissait depuis longtemps Flamanville puisqu'il y a résidé et suivi son cursus scolaire depuis la petite section de maternelle jusqu'au CE1, avant de déménager à Gréville-Hague, où il réside encore actuellement et où il a effectué, après son CAP de boulangerie, une mention complémentaire en boulangerie pendant 3 ans. Puis, au hasard d'une rencontre à la meunerie du Moulin Axiane (*fournisseur de farines pour boulangeries*), Marie-Rose propose à Sacha d'effectuer ses deux années de **Brevet Professionnel en apprentissage à Flamanville**. Si cette étape s'achève, puisque Sacha passera les dernières épreuves pratiques de son BP les 22 et 23 juin prochain, l'aventure ne s'arrêtera pas là : il s'est déjà entendu avec Marie-Rose pour **prolonger d'un an** son apprentissage avec un CAP connexe en pâtisserie. Il aura ainsi toutes les cordes à son arc pour valoriser son métier, pourquoi pas à l'étranger ? En effet, comme le précise Marie-Rose, **les Normands ont une excellente réputation internationale** à la fois pour leur savoir-faire unique, mais aussi pour leur courage : ils ne rechignent pas devant le travail ! C'est cette stimulation qui pousse Marie-Rose à encadrer et accompagner ses jeunes apprentis, malgré le temps et l'investissement financier que cela représente.

Et cette ambiance stimulante fait des émules : Tyméo Triestini, actuellement en 2^{ème} année de CAP pâtisserie chez Marie-Rose, a décidé de se lancer lui aussi dans un concours : ce sera celui du « croque-en-bouche », une pièce montée décorée qui nécessite une technique exigeante.

Souhaitons-lui une belle réussite.

Si vous voulez déguster les délicieux croissants de Sacha, rendez-vous le dimanche à la boulangerie Marie-Rose !



Patricia Typhagne et Manon Le Bitouzé ... Le salon change de mains ...

Notre salon de coiffure vient de changer de propriétaire : après **30 années** à Flamanville, Patricia Typhagne a passé la main à **Manon Le Bitouzé** au début du mois de juin.

Patricia avait racheté le salon Pause Coiffure en 2008 en conservant son enseigne en **hommage à sa créatrice**, Hélène Lepionnier, aux côtés de laquelle elle avait auparavant travaillé pendant 12 ans. Patricia s'est énormément plu à Flamanville auprès d'une clientèle à la fois sympathique et gentille, qu'elle tient sincèrement à **remercier du fond du cœur** !

C'est la difficulté à trouver du personnel qui a poussé Patricia à céder son salon : depuis 10 mois, elle et Claire devaient gérer à deux un salon **très demandé** par la clientèle, une situation pesante et génératrice d'énormément de stress. C'est pourquoi, quand l'opportunité du rachat s'est présentée, Patricia a franchi le pas. Elle n'est pas pour autant prête à arrêter toute activité car elle adore le contact avec les personnes et a envie de **s'investir selon les opportunités** qui se présenteront.

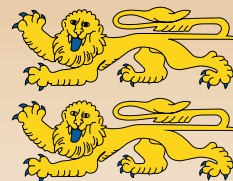
Même si elle avoue avoir du mal à quitter son « bébé », Patricia sait que le salon est **entre de bonnes mains**. Riche d'une belle expérience, Manon est en effet depuis 6 ans propriétaire du salon MLB situé aux Pieux, après avoir travaillé aux côtés de Sabrina et Sébastien lors de son Brevet Professionnel et de sa Maîtrise. Cette installation à Flamanville est pour Manon **un retour aux sources** : avant de déménager à St-Germain-le-Gaillard, elle a en effet habité quelques années aux Agapanthes, et ses grands-parents, Pierre et Victorine Le Bitouzé, résidaient route de Diélette. Aussi a-t-elle saisi la belle occasion de prendre la suite de Patricia, d'autant que son salon des Pieux était devenu **trop petit** pour faire travailler les 7 personnes de son équipe. Ce qu'elle apprécie à Pause Coiffure, c'est **l'ambiance familiale et chaleureuse** !

Elle souhaite donc s'inscrire dans la continuité, en conservant toute sa place à Claire qui partagera ainsi son expérience avec ses nouvelles collègues : Manon et Maëlle ainsi que Roxanne et Tyssia **tourneront toutes les deux semaines** entre LMB et Pause Coiffure.





À la découverte de notre patrimoine normand



Bienvenue à Mancheville !

Plus de 1000 communes françaises portent un nom en -ville, dont 40% se concentre en Normandie.

Sur 445 communes manchoises, plus de 100 finissent en -ville (soit 22%, et presque 50% dans le Nord-Cotentin), un chiffre qui monte même à plus de 2000 toponymes (noms de lieux) si l'on compte les hameaux et lieux-dits.

D'où vient cette prédominance de la « ville » ?
Mais de la campagne, bien sûr !

En effet, le français « ville » provient paradoxalement du latin *villa*, qui désignait les fermes et domaines ruraux. Avec la multiplication de ces domaines sous les Gallo-Romains et les Francs, puis lors de l'installation des Vikings en quête de bonnes terres, et enfin au Moyen-Âge, ce nom est devenu très fréquent : ces *villae* se sont développées et agrandies jusqu'à former des « villages », puis des « villes ».

Devant le radical -ville, on trouve souvent le nom des propriétaires : ainsi Flamanville vient probablement du patronyme *Flamenc* signifiant « flamand », c'est-à-dire originaire des Flandres, dans le Nord de la

France ; Flamanville est donc « le domaine du Flamand ». Grosville proviendrait du germanique *Gairoldus*, « puissant par sa lance » ; Héauville du germanique *Heltus*, « robuste » ; Helleville du scandinave *Helgi*, « sacré » ; Siouville du saxon *Saewulf*, « loup de mer » ; Sotteville du scandinave *Soti*, « barbouillé de suie » donc « brun » ; Surtainville du scandinave *Svarting*, « noiraud » ; Tréauville du germanique *Teraldus*, « peuple hardi ». D'origine latine, les toponymes Pierreville et Benoistville rappellent des prénoms modernes : le premier signifie « rocher » et le second « béni ».

Le saviez-vous ?

445

communes dans la Manche



Plus de 100 communes en -ville



Près de 50% dans le Nord-Cotentin



Plus de 2000 lieux-dits et hameaux



LA LÉGENDE NORMANDE

Le chaudron de Thor

Certains toponymes sont plus originaux : ainsi Teurthéville provient de *Thorketill*, un patronyme scandinave qui signifie « le chaudron du dieu Thor ».

Un mythe viking raconte comment le dieu de la mer, Aegir, fit cadeau d'une marmite au dieu Thor pour avoir vaincu les géants.

Par ailleurs, certains mythes européens racontent que l'on plongeait les guerriers morts au combat dans une marmite dont ils ressortaient ressuscités. Une potion magique, en quelque sorte !



Le Trou Baligan : Une légende locale aux racines universelles

La légende de Flamanville

Au V^e siècle, un dragon, incarnation du diable et du paganisme, vivait dans le Trou Baligan situé au pied des falaises de Flamanville et exigeait des habitants de Direth (*Diélette*) qu'on lui sacrifie de jeunes victimes à dévorer sous peine de dévaster le village entier. Jusqu'au jour où Saint-Germain le Scot arrive d'Ecosse par la mer sur sa rouelle (sans doute un coracle, barque ronde celtique), marche droit au dragon, le frappe avec sa crosse d'évêque et pétrifie ainsi le monstre. Selon une autre version, il dompte le dragon en lui passant, telle une laisse, son étole d'évêque autour du cou. Les habitants, éperdus de reconnaissance, se convertirent alors au christianisme.

Cette figure de saint combattant le dragon, symbole de la victoire du christianisme sur les religions païennes, est fréquente dans toute l'Europe, même si le saint change de nom : il s'appelle Saint-Michel au sommet du Mont, dont la statue dorée menace le serpent de son épée brandie, mais on le rencontre aussi sous l'appellation de Saint-Georges (*de la Rivière*), Saint Aubert (*Granville*), Saint Vigor (*Bayeux*) pour ne citer que des figures locales...

Ces légendes chrétiennes tirent pourtant leur lointaine origine de récits mythologiques fort peu chrétiens, mais c'est précisément la christianisation de récits païens qui a contribué à l'évangélisation de l'Europe !

Des héros contre le monstre : une tradition ancestrale



INDE

Indra
contre
Vritra



GRÈCE

Apollon
contre
Python



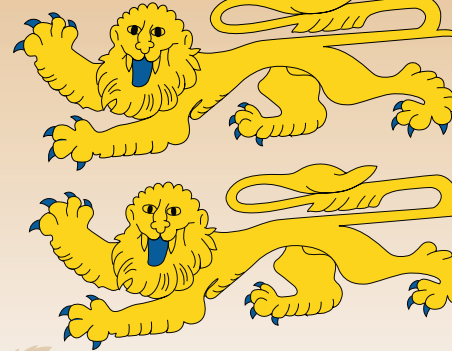
GERMANIE

Siegfried
contre
Fafnir

Pourquoi toujours un dragon ?

Très souvent, le monstre est en rapport avec l'eau qu'il habite ou qu'il retient. L'exemple d'Héraklès terrassant l'Hydre de Lerne est ainsi fort instructif : cette hydre, qui signifie « eau » en grec, vivait dans les marécages de Lerne, au nord du Péloponnèse, et possédait 9 têtes dont 8 qui repoussaient en double quand on les coupait, et une invincible. Pour vaincre le monstre, Héraklès dut cautériser avec une torche les têtes coupées, puis bloquer l'ultime tête sous un énorme rocher. On peut voir dans ce mythe la victoire de la civilisation sur la barbarie : aux eaux néfastes et envahissantes du marécage, qui débordent sur les côtés quand on veut les stopper (les têtes qui repoussent), le héros substitue des eaux maîtrisées et canalisées (la cautérisation), y compris par un barrage (le rocher).

“ À chaque époque ses héros civilisateurs ! ”



JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

Exposition

Ô Têtes de l'Art 

Gratuit / Tout public

Château de Flamanville / Maison du gardien

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Exposition

Les Comics entrent en guerre

Château de Flamanville / Parc



JUSQU'AU 12 JUILLET | 14:30 > 18:30

Exposition

Sophie Gueydan, Natahlie Thomine & Hubert Vaultier

Ô Têtes de l'Art 

Château de Flamanville / Maison du Gardien

MERCREDI 1^{ER} JUILLET | 14:00 > 16:00

Atelier peinture

Bibliothèque Municipale

Public adulte & adolescent

Château de Flamanville / L'Orangerie

SAMEDI 4 JUILLET | À PARTIR DE 8:00

Sport

L'embuscade du WTF

Château de Flamanville

JEUDI 9 JUILLET | 18:30

Concert

Les Déferlantes

Château de Flamanville / L'Orangerie

DU 14 AU 26 JUILLET | 14:30 > 18:30

Exposition

Fred Lutz & Fabienne Chemin

Ô Têtes de l'Art 

Château de Flamanville / Maison du Gardien

MARDI 14 JUILLET

10:00 > 13:00 & 14:00 > 16:00

Atelier fabrique ton cerf-volant

Cie Le Rossignol

Château de Flamanville / Chartrie

MERCREDI 15 JUILLET

10:00 > 13:00 & 14:00 > 16:00

Atelier création & assemblage
d'une couronne

Cie Le Rossignol

Château de Flamanville / Chartrie

JEUDI 16 JUILLET

10:00 > 13:00 & 14:00 > 16:00

Atelier estampes en famille

Cie Le Rossignol

Château de Flamanville / Chartrie

JEUDI 16 JUILLET | 20:30

Concert

Lunaire ! Le Voyage de Pierrot

Les Fieffés Musiciens

Le Rafiot

Tarif plein : 16 € / Tarif réduit : 10 €

SAMEDI 18 JUILLET | 16:00

Concert

Échappée Musicale Normande

Ensemble Correspondance

Château de Flamanville / L'Orangerie

MERCREDI 22 JUILLET | 20:30

Concert

Cyrille Dubois & Tristan Raës
Les Fieffés Musiciens
Château de Flamanville | L'Orangerie
Tarif plein : 16 € | Tarif réduit : 10 €

DIMANCHE 26 JUILLET | 15:00

Sieste contée

Association la Bobinette,
Contes deci delà
Bibliothèque Municipale
Château de Flamanville | Parc

DU 28 JUILLET AU 9 AOÛT | 14:30 > 18:30

Exposition

Mina B & Christelle Hervieu
Ô Têtes de l'Art 
Château de Flamanville | Maison du Gardien

> Août



JUSQU'AU 9 AOÛT | 14:30 > 18:30

Exposition

Mina B & Christelle Hervieu
Ô Têtes de l'Art 
Château de Flamanville | Maison du Gardien

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 AOÛT

Fête de Diélette

Commune de Flamanville
Port de Diélette



VENDREDI 7 AOÛT | 20:30

Concert

Orchestre symphonique
« Ondes Plurielles »
La Hague en Musique
Rafiot
Tarif plein : 22 € | Tarif réduit : 15 €

LUNDI 10 AOÛT | 15:00

Conte musical pour enfant

« Peer Gynt » d'Edvard Grieg
La Hague en Musique
Château de Flamanville | L'Orangerie
Tarif plein : 22 € | Tarif réduit : 15 €

DU 11 AU 23 AOÛT | 14:30 > 19:00

Exposition

Isabelle Levéel & Marylise Aillet
Ô Têtes de l'Art 
Château de Flamanville | Maison du Gardien

DIMANCHE 16 AOÛT | 15:00

Sieste contée

Association la Bobinette,
Contes deci delà
Bibliothèque Municipale
Château de Flamanville | Parc

SAMEDI 22 AOÛT

Jour de Fête au Château

Association AD3A
Château de Flamanville | Parc

AGENDA



SEPTEMBRE 2026

JUILLET À

DU 25 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE
14:00 > 18:00
Exposition
Gilbert Conan & Lisa Adelaine
Ô Têtes de l'Art 
Château de Flamanville | Maison du Gardien

SAMEDI 29 AOÛT | 10:00 & 15:00
Spectacle
Itinérance d'un Roi - Promenade royale
Commune de Flamanville
Château de Flamanville | Parc
Sur inscription



➤ *Septembre*

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
Course de vélo
3 jours de Cherbourg en Cotentin
46^e édition | 1^{ère} étape à Flamanville

JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE | 14:00 > 18:00
Exposition
Gilbert Conan & Lisa Adelaine
Ô Têtes de l'Art 
Château de Flamanville | Maison du Gardien

MERCREDI 9 SEPTEMBRE | 9:30 > 12:00
ATELIER NUMÉRIQUE
Bibliothèque Municipale
Maison des associations

DU 8 AU 20 SEPTEMBRE | 14:00 > 19:00
Exposition
Claire Palaniaye & Minouche
Ô Têtes de l'Art 
Château de Flamanville | Maison du Gardien

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
Régate de voiliers radiocommandés RG65
Miniflotte Flamanvillaise
Château de Flamanville

MERCREDI 23 SEPTEMBRE
Lancement de la saison culturelle

*De note mes
rendez-vous de l'été*

Numéros & adresses utiles

Cabinet médical

02 33 52 51 06

30 rue du Château - Flamanville

Infirmières

Mmes FERÉY et LEROUGE MASSON

02 33 94 24 62

2 impasse des Roquettes - Flamanville

**Mmes JAOUEN, LEBRETON BACCHIERI
et MOETTE**

02 33 52 52 43

21 rue du Château - Flamanville

Pharmacie

02 33 52 99 12

62 route de Diélette - Flamanville

Hôpital

02 33 20 70 00

46 rue du Val de Saire - Cherbourg

Vétérinaires

La Divette

02 44 51 21 21

16 rue Centrale - Les Pieux

Cabinet vétérinaire des Pieux

02 33 52 40 20

29 Rte de Cherbourg - Les Pieux

La Poste

41 rue du Château - Flamanville

Garage & carburant

Autoflam

02 33 04 97 70

42 rue du Château - Flamanville

Banque & distributeur

La Banque Postale

41 rue du Château - Flamanville

Alimentations

Cocci Market (*superette*)

02 33 52 47 28

66 route de Diélette - Flamanville

Coccinelle (*superette*)

02 33 52 41 03

5 rue du Château - Flamanville

Marie-Rose (*boulangerie, pâtisserie*)

02 33 52 40 32

4 rue des Longs Champs - Flamanville

Numéros d'urgence

SAMU

15

POLICE
SECOURS

17

POMPIERS

18

URGENCE
SMS

114

URGENCE
EUROPE

112

Cet été, visitez ou revisitez le Cotentin

Partez à la découverte
du Cotentin, unique par
nature, et trouvez toutes
les idées de visites et sites
incontournables à explorer
sur **www.encotentin.fr**



INFOS PRATIQUES

pour suivre toute l'actualité
de votre commune



flamanville.fr



La Newsletter



Commune de Flamanville



Commune de Flamanville



LA COMMUNE EN CHIFFRES

Depuis janvier 2026

2 
naissances

14 
décès

7 
mariages
& PACS

37 
nouveaux inscrits
sur liste électorale